

Convocation à l'Assemblée Générale de l'AAPO *Association Archéologique des Pyrénées-Orientales*

L'Assemblée Générale ordinaire de l'AAPO se tiendra le
Samedi 17 décembre 2022 à 14 h 15 à l'Université de Perpignan, amphithéâtre Y

À l'Ordre du jour :

- Rapport des activités de l'année
- Bilan financier
- ***
- Projets et programmes des activités 2023
- Budget prévisionnel 2023

La réunion sera suivie d'une conférence :

Jérôme Kotarba (Inrap)
Saint-Genis des Fontaines : 30 ans d'archéologie préventive

Et se clôtura par un apéritif convivial.

Cette conférence, préparée pour les journées d'études autour du millénaire du linteau de Saint-Génis-des-Fontaines (mai 2022), permet d'appréhender la façon dont l'histoire ancienne d'un terroir se construit au fur et à mesure des opérations d'archéologie préventive. Cette présentation du cas particulier de Saint-Génis permettra d'échanger sur la place de l'archéologie dans la restitution du passé d'une commune.

En comptant sur votre présence,
Bien cordialement,
Le Bureau

POUVOIR

Je soussigné(e) _____ à jour de ma cotisation 2022 empêché(e) d'assister à l'AG du 17 décembre 2022, donne pouvoir à _____ à l'effet de me représenter à cette Assemblée quelle qu'en soit la date de tenue et prendre toutes décisions utiles sur les points figurant à l'ordre du jour.

Fait à _____ le _____

Signature précédée de la mention "Bon pour Pouvoir"

Instructions : *Tout pouvoir ne comportant pas d'instruction particulière est considéré comme approuvant les résolutions proposées.*
à retourner avant le 15 décembre 2022 :

à : AAPO
74 avenue Paul Alduy
66100 PERPIGNAN

ou par e-mail : contact@archo-66.com